



Compte-rendu
GROUPE COMMUNICATION
2 juillet 2008
A la maison des associations de Gerbéviller

Etaient présents :

Madame : Marie-France LOPPION (Frambois)

Messieurs : Thierry BERODIER (Xermaménil), François GENAY et Thierry CHOFFAT (Frambois), Hubert HAGNIEL (Seranville), Pierre MANGEOLLE (Vallois), Jean-Luc THOMAS (Vathiménil), Pascal BURGAIN (Magnières)

Excusés : Laurent GELLENONCOURT, Françoise GUIZOT, Jean-Marie LECLERE

Participaient également à la réunion : Adeline MASSON (stagiaire jeunesse et communication) et Vincent LÉTICHE (agent de développement local)

* * *

François GENAY accueille les participants à ce nouveau groupe de travail et présente Adeline MASSON, stagiaire à la communauté de communes sur les thèmes de la jeunesse et de la communication.

Les groupes « jeunesse » et « communication » ont en effet souhaité l'un et l'autre la venue d'une stagiaire pour les aider sur l'avancée de certains projets. Pour le groupe communication, l'objectif est d'évaluer la qualité de la communication de la communauté de communes, grâce à la rencontre des maires et la réalisation de questionnaires auprès des habitants du territoire.

Adeline MASSON est en stage jusqu'au 8 août à la communauté de communes.

Chacun se présente ensuite lors d'un tour de table.

1. Bilan des actions communication de la communauté de communes

Les actions réalisées par le groupe de travail depuis 2004 sont ensuite présentées année par année par Thierry BERODIER :

• **2004**

- Choix du logo de la communauté de communes
- Etude sur le thème de la communication : Amélie ALIAS a réalisé un stage de 6 mois sur ce sujet pour permettre d'adapter les outils de communication de l'EPCI à la CCM.
- Création du premier bulletin intercommunal

• **2005**

- Edition de 2 bulletins intercommunaux (le Fil de la Mortagne) : la rédaction de l'un des deux bulletins a été accompagnée par M. AMBROSI, journaliste aux Echos.
- Création d'un groupe de pilotage « site Internet » pour rédiger un cahier des charges et choisir une entreprise pour la création d'un site Internet intercommunal.

• **2006**

- Edition de 2 bulletins intercommunaux
- Création du site Internet

• **2007**

- Edition de 2 bulletins intercommunaux et d'un bulletin spécial sur les déchets (complétant les informations données en 2004 dans le premier bulletin intercommunal).
- Mise en ligne en avril et gestion du site Internet

• **2008**

- Edition d'un bulletin après les élections
- Gestion du site Internet : environ 500 visiteurs uniques par mois

Quelques remarques sont apportées à ce bilan, au sujet du site Internet :

- Il serait intéressant de faire un lien entre le **site géré par l'association des maires** de France présentant la CCM et le site propre à la CCM,
- Pierre MANGEOLLE informe que le **référencement du site Internet** n'est pas optimal. Vincent LÉTICHE précise qu'un travail pour renommer les pages a été fait avec Comparactif pour améliorer cela.

Après vérification, avec la requête « communauté de communes de la mortagne », le site Internet apparaît en 1^{er} sur yahoo, en 2^{nde} position sur google et lycos et en 5^{ème} sur orange et voilà.

2. **Actions en cours (stage jeunesse et communication)**

Adeline MASSON présente ensuite l'avancée de son travail. A ce stade du stage, les 17 maires de la communauté de communes ont été rencontrés. Le résultat de ces rencontres est détaillé ci-dessous :

► Actions de la CCM citées spontanément par les maires

Coopération Mali	6 maires sur 17
Plateforme de compostage	5
Ravalement de façades	4
Fleurissement	2
Politique en faveur de la jeunesse	2
Bulletin de la CCM	1

► Les maires du territoire se sentent-ils bien informés ?

15 maires interrogés citent le bulletin de la communauté de communes comme source d'information, et 5 maires citent le site Internet de la CCM.

► Connaissent-ils le bulletin de la CCM ?

Tous les maires connaissent l'**existence du bulletin de la CCM**, 12 en connaissent également le titre. Le bulletin est **reconnu visuellement** par tous et consulté par 16 des interrogés (un des maires considère qu'il est inutile).

➔ Que manque-t-il dans le bulletin de la CCM ?

La forme du bulletin de la CCM est considérée comme satisfaisante par 8 des maires sur les 16 et ils pensent qu'il doit être conservé sous la forme qu'il a actuellement.

Quatre maires pensent que le bulletin ne contient pas assez d'informations pratiques pour les habitants et proposent de mettre dans chaque bulletin une partie utile à conserver.

▶ **Il faudrait dans chaque bulletin une partie utile : rappel des démarches à suivre pour l'obtention d'aides, tri sélectif des déchets ...**

Deux maires pensent que le bulletin n'est pas assez attractif et soulignent l'importance des illustrations, et de la forme donnée au bulletin.

▶ **Il est indispensable de soigner la forme du bulletin :**

- Par la mise en couleur de la première page
- Par la présence d'illustrations

➔ Les maires connaissent-ils le site Internet de la CCM ?

➔ Que manque t'il sur ce site ?

15 maires connaissent l'existence du site de la CCM ; 10 l'ont déjà consulté. Parmi ceux-ci, 5 le consultent au moins une fois par mois ; 3 une à deux fois par an et 2 très rarement.

Les maires qui ont déjà consulté le site sont pour la plupart satisfaits de son contenu et considèrent qu'il s'agit d'un bon outil de communication (8 sur les 10).

Deux autres maires pensent qu'il existe un manque dans le site Internet. En effet, l'un d'entre eux pense que le site manque d'interactivité, et l'autre suggère que le site devrait contenir une rubrique avec le détail de la démarche à suivre pour l'obtention de subventions.

➔ Quel est l'avis des maires sur les comptes-rendus et le rapport d'activités ?

16 maires sur les 17 conservent les comptes rendus et le rapport d'activités à la mairie et reconnaissent l'intérêt des comptes-rendus, même s'ils considèrent que leur première source d'information est avant tout la participation aux réunions de la CCM.

➔ Qui sont les meilleures personnes relais pour l'information intercommunale ?

7 maires estiment que leurs **secrétaires** sont de bons relais de l'information provenant de la CCM, et 3 pensent que **les élus** qui participent à des groupes de travail ont un grand rôle à jouer dans la transmission de l'information intercommunale.

▶ **Il serait intéressant de donner au maire au début de chaque mandat un fascicule avec toutes les informations utiles pour les habitants (horaires de déchetterie, demandes de subventions etc. ...) afin que le maire puisse ensuite le transmettre à sa secrétaire pour qu'elle puisse renseigner au mieux les habitants.**

Le groupe de travail estime qu'un tel document risque d'être rapidement obsolète. En revanche, le site Internet possède les informations utiles et est régulièrement mis à jour. Il serait judicieux que les secrétaires connaissent parfaitement ce dernier et puissent se faire le relais de l'information quand elles sont sollicitées sur de telles questions. Elles resteraient ainsi les interlocuteurs privilégiés des administrés. Une formation pourrait donc être dispensée aux secrétaires de mairies sur la manipulation du site Internet de la CCM.

Une mise à jour des informations du site Internet est prévue en septembre : les pages de présentation des différents groupes seront revues avec les nouveaux responsables de groupes et les informations sur les associations et les entreprises seront transmises dans les mairies pour vérification.

➔ Les communes éditent-elles un bulletin communal ? Et avec quelle régularité ?

10 maires sur les 17 éditent un bulletin communal. Dans la moitié des cas (5 sur 10), ce bulletin est publié une fois par an au début ou en fin d'année.

Dans certaines communes après chaque conseil municipal, « une lettre du maire » est distribuée aux habitants pour leur faire part des décisions prises par le conseil.

➔ Dans le bulletin communal, est-il fait mention de la CCM ? Serait-il possible d'y inclure un encart sur la CCM ?

Parmi les 10 bulletins communaux existant, dans 8 d'entre eux, il est fait mention des actions de la CCM comme par exemple les résultats du concours des maisons fleuries, information pour la déchetterie etc...

8 des maires ont répondu qu'ils seraient d'accord pour inclure un encart régulier sur la CCM dans leur bulletin.

▶ **Il faudrait que la communauté de communes fournisse le texte à mettre dans cet encart (fourni par le groupe de travail communication ?)**

➔ Les communes possèdent-elles un site Internet officiel ?

La plupart des communes possèdent une adresse mail mais le nombre de communes qui ont leur propre site Internet reste encore assez faible (4 sur 17).

Le plus souvent les maires justifient l'absence d'un site car ils ne voient pas l'utilité d'en créer un pour une petite commune.

Les membres du groupe de travail remarquent que l'association des maires de France a mis en ligne un site Internet pour chaque commune, mais que seules quelques communes l'ont mis à jour. Il serait intéressant de sensibiliser les communes à l'existence de ce site.

➔ Proposition d'actions des maires pour améliorer la communication de la CCM

▶ **Publier le bulletin plus fréquemment et que celui-ci soit plus étoffé.**

NB : Monsieur AMBROSI, journaliste aux Echos, avait indiqué lors de son intervention que les articles doivent être courts pour ne pas lasser le lecteur. Ce principe devra être respecté.

Techniquement, avec le fonctionnement actuel, le nombre de publications du bulletin ne pourra guère excéder 3 par an.

▶ **Inclure dans le bulletin une page à conserver par les habitants où l'on trouverait des informations pratiques (horaires de déchetterie, démarches à effectuer pour obtenir des subventions etc...).**

▶ **Créer une fiche récapitulative à destination des maires après chaque conseil communautaire.**

▶ **Faire la promotion du site Internet.**

- **En conclusion** : pour les maires, les meilleurs outils de communication sont ceux qui touchent les gens chez eux : bulletin, presse ou Internet.
- **Suites du stage** : il était prévu qu'Adeline MASSON réalise une enquête téléphonique auprès des habitants. Etant donné le travail restant à effectuer sur la jeunesse, il sera matériellement difficile de réaliser et traiter cette enquête avant le 8 août. Le groupe de travail propose donc qu'Adeline MASSON rédige un questionnaire simple qui pourrait être transmis aux habitants par l'intermédiaire du prochain Fil de la Mortagne. L'objectif sera de savoir si les habitants lisent le bulletin et ce qu'ils désirent trouver dedans.

3. Désignation d'un responsable de groupe

Après s'être porté candidat, Thierry BERODIER est désigné responsable du groupe de travail.

4. Calendrier de travail du groupe pour le 2nd semestre

Après discussion, le groupe de travail met en avant plusieurs priorités de travail :

- Après chaque conseil communautaire, réaliser un **document d'information** de format A5 à donner aux Mairies détaillant les décisions prises lors de la réunion.
- Réaliser un document par commune rappelant le **fonctionnement de la gestion des déchets**. Ce document devra tenir compte des prochains travaux pour réaliser des plateformes déchets verts et de la mise en place du nouveau marché fin 2009.
- **Améliorer la présentation du bulletin intercommunal** : la bichromie n'est pas attirante, un peu austère. Un système devra être trouvé pour améliorer cela, au moins sur la première page (première page en quadrichromie, réduction de la taille de la carte,...). Il pourra être fait appel à un graphiste pour créer la maquette du bulletin et une charte graphique.
- **Faire évoluer le site Internet** : selon le public, il faudrait arriver aux informations recherchées en 3 clics. Cela permettrait que le site soit plus lisible. De plus, le module diaporama devra être utilisé.
- **Programmation du prochain bulletin**. Le groupe de travail décide qu'un bulletin devra être publié à l'automne et distribué mi-octobre, pour annoncer les animations sur la Belgique du mois de novembre.
 - Une liste d'articles et de rédacteurs sera envoyée aux membres du groupe prochainement pour recueillir leur avis et commencer la rédaction.
 - Plusieurs articles sont à inclure dans le bulletin : suivi Mali, projet Belgique, actions envers les jeunes, stage d'Adeline MASSON.
 - Une réunion de calage des articles aura lieu le 26 août à 20h30 à la Maison des Associations.

5. Questions diverses

- Pascal BURGAIN demande ensuite :
 - s'il est possible d'enlever les accusés de lecture des messages envoyés par la CCM
 - si une mention peut être faite au développement durable dans les signatures des messages de la CCM. Après vérification, c'est déjà le cas sur 2 adresses de la CCM. Les 2 autres porteront cette mention prochainement.

Attention !

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet de territoire et pour éviter des envois inutiles, **les personnes non présentes ou non excusées aux réunions ne recevront plus d'invitations et de comptes-rendus.**

Elles pourront toujours venir aux réunions et consulter les comptes-rendus en se rendant sur le site Internet de la communauté de communes (<http://www.cc-mortagne54.fr>) : l'agenda des réunions et les comptes-rendus y sont en ligne.

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Communication »
- membres du Bureau
- communes